

Genève, le 6 février 2018

Aux représentant-e-s des médias

Conférence de presse de la Cour des comptes

Publication d'un nouveau rapport **IMMEUBLES AVEC ENCADREMENT POUR PERSONNES ÂGÉES** Audit de gestion

Madame, Monsieur,

À l'occasion de la parution d'un nouveau rapport d'audit, les magistrats de la Cour des comptes ont le plaisir de vous convier à une conférence de presse qui aura lieu le

jeudi 8 février 2018 à 10h00
à la salle de conférence no 2 du DIP
6, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1204 Genève.

Dans le cadre de son analyse générale des risques, la Cour des comptes considère la problématique de prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie comme majeure.

La Cour a souhaité mener un audit du dispositif des immeubles avec encadrement pour personnes âgées (IEPA) en se penchant sur la planification, l'exploitation des immeubles et le rôle de l'État dans la surveillance de ce dispositif. L'audit a eu pour objectif principal de s'assurer que les IEPA apportent une réponse efficace en matière de prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie et que leur exploitation et leur surveillance sont conformes à la légalité et au bon emploi des deniers publics.

Cet audit s'inscrit dans la continuité de celui portant sur le plus grand propriétaire d'IEPA du canton (la Fondation René et Kate Block), publié en novembre 2017¹.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Stanislas ZUIN
Président

Pour toute information complémentaire, prière de prendre contact avec :
Monsieur Stanislas ZUIN, président de la Cour des comptes
Tél. 022 388 77 90, courriel : stanislas.zuin@cdc.ge.ch

¹ Rapport n° 122 – Audit de gestion relatif à la gouvernance de la Fondation René et Kate Block, publié le 10 novembre 2017, librement disponible sous www.cdc-ge.ch.